



Paris, le 11 août 2011

Flottille pour Gaza : deux membres de l'Association France-Palestine Solidarité portent plainte pour enlèvement, séquestration, piraterie et terrorisme

Deux passagers du « Dignité-Al-Karama », le bateau français arraisonné par la marine israélienne le 19 juillet 2011, ont porté plainte contre X pour enlèvement, séquestration, crime de piraterie, et terrorisme. Claude Leostic et Jean-Claude Lefort, respectivement vice-présidente et président de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), ont envoyé le 5 août une plainte en ce sens au bureau de procureur du tribunal de Paris.

Le « Dignité-Al-Karama », battant pavillon français, a été arraisonné le 19 juillet par la marine israélienne, à 40 milles nautiques de Gaza, alors qu'il se trouvait clairement dans les eaux internationales. Entouré par sept embarcations rapides ne battant aucun pavillon, les passagers du bateau français ont reçu l'ordre de stopper, ordre auquel ils ont obtempéré compte tenu des menaces proférées par des militaires nombreux et lourdement armés qui visaient les passagers, de l'utilisation de canons à eau et du fait que les armes des navires étaient braquées sur les passagers. Une quinzaine d'hommes armés, encagoulés et en uniforme sont alors montés à bord du bateau, et ont contraints les passagers à embarquer sur un des navires assaillants. Séquestrés sur un bateau lance-missiles, les passagers ont été conduits dans des cellules gardés par des hommes armés.

Les passagers ont ensuite été transportés vers un centre de détention, où ils ont subi une fouille au corps et des interrogatoires individuels, avant d'être conduits par la force dans un troisième lieu se trouvant dans l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv, où ils ont été retenus durant la nuit du 19 au 20. Tous les passagers ont été expulsés via des vols à destination de la France dans la journée du 20.

Le « Dignité-Al-Karama » est le seul navire membre de la Flottille de la Liberté II à avoir réussi à quitter la Grèce, suite à la décision des autorités de ce pays d'empêcher la flottille d'appareiller pour Gaza. L'objectif de la flottille était de briser le blocus illégal de Gaza et d'acheminer directement de l'aide humanitaire à la population de Gaza. Ce bateau est toujours retenu dans le port israélien d'Ashdod.